

Chers parents,

Avant toute chose, nous tenions à remercier tous ceux d'entre vous qui ont tenu à faire connaître leur satisfaction sur les évolutions, mois après mois, de l'organisation du Centre de Loisirs : Sécurité, respect impératif des taux d'encadrement, organisation, prévention de la violence, fiches de signalement d'évènements, réorganisation des groupes, communication-image des activités, recrutement d'un second Directeur-adjoint, ... Cette évolution positive du taux de satisfaction des usagers se mesure aussi par l'augmentation de la fréquentation de notre structure communale.

La Mairie reconnaît le travail réalisé par la Direction et toute l'équipe d'encadrement du secteur périscolaire, et tient à les en féliciter.

Mais rien n'est jamais gagné, en particulier dans une période où les Communes sont les cibles privilégiées de l'Etat. Ainsi, notre Dotation Globale de Fonctionnement s'est effondrée de 528 000 euros en 2013 à 384 000 euros en 2017 (-27%) alors que dans le même temps la population et donc les services nécessaires augmentaient de plus de 10% !

Nous devons donc rester rigoureux sur l'utilisation des impôts de nos concitoyens.

En mars, après le Débat d'Orientations Budgétaires et le vote du Budget annuel, Monsieur le Maire a tenu à nous rappeler toute l'importance qu'il attachait à l'existence et la pérennité du Secteur périscolaire municipal (Il est vrai qu'il en a été l'utilisateur durant une douzaine d'années à travers ses 4 enfants !) Il souhaite que Saint-Germain reste parmi les quelques Communes du secteur qui continuent à offrir cet équipement collectif et nous a demandé en conséquence, de mener une réflexion pour minimiser le déficit d'exploitation sans baisse de la qualité du service.

Pour rappel, les 750 000 euros (5 millions de francs d'avant 2002 !) de coût de fonctionnement l'ALSH ne sont facturés aux familles utilisatrices que pour moins de la moitié (44%), le reste étant à la charge des contribuables.

Pour bien comprendre la dimension de l'enjeu, le Maire nous rappelait que ces 400 000 euros environ supportés par la collectivité représentent la somme qui nous permettrait de remettre à neuf toute la voirie et tous les réseaux (éclairage, ...) de la Commune en un mandat !

Nous avons travaillé avec l'équipe de Direction du Centre, et fin avril nous avons proposé une première mesure de rationalisation en supprimant dix jours de fonctionnement, dans trois mois, du 30/07 au 10/08. Une seconde mesure sera la fermeture du 31/12 au 04/01 dans 9 mois. Ces solutions ont été proposées en prenant en compte que sur les trois années passées, les fréquentations chutent sur ces périodes jusqu'à une dizaine d'enfants pour un encadrement obligatoire minimum de 3 agents.

Nous continuons à travailler sur la recherche de solutions pragmatiques.

Si toutefois, des familles se trouvaient face à des difficultés particulières, pour ces périodes d'été et de jour de l'An, elles sont invitées à se faire connaître en Mairie avant la fin du mois de mai.

Pour la Municipalité,

Karima BELABED

Maire-Adjointe

Secteurs scolaire et périscolaire.

Le 30/04/2018